

Malmedy, le 10 mai 2022

OBJET : Précisions relatives aux épreuves de fin d'année

Classes de première année commune

Les épreuves sont 'diagnostiques', elles permettent à l'élève de vivre les conditions d'une session d'examen mais elles sont formatives et non certificatives. Quels que soient leurs résultats, tous les élèves seront admis en deuxième année commune. Le conseil de classe pourra cependant émettre un avis à propos du choix d'activités complémentaires (quatre heures). Des résultats insuffisants peuvent induire l'orientation vers des remédiations...

Calendrier de juin

- jeudi 2 : fin de période
- du 3 au 10 : révisions (congé le 6), bulletin de troisième période le 10
- du 13 au 21 : évaluations**
- jeudi 23 : conseils de classe de délibérations (affichage avant 20h)
- lundi 27 : remise des bulletins (9h)
- mardi 28 : réunion de parents, consultation des copies, dépôt des recours
- mercredi 29 : conseils de classe de recours et communication des décisions

Disciplines sujettes à évaluations	Français
	Mathématiques
	Langue moderne
	Sciences
	Histoire
	Géographie

Cotation

Dans chaque discipline, le travail journalier a fait l'objet de trois bulletins sur 20 points. Les éventuelles épreuves sont notées sur 20 points. Il convient d'obtenir au moins la moitié du total - travail journalier et épreuve - dans chaque discipline, le pourcentage global n'est qu'un indicateur.

La reprise des cours en deuxième année commune est prévue le mardi 30 août 2022.

Toute l'équipe éducative vous souhaite une fin d'année scolaire fructueuse, **bon travail !**